



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2268

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Bredin.

Mme Frédérique Bredin. Monsieur le Premier ministre, nous ne pouvons pas accepter que des chiffres inexacts soient donnés dans cette assemblée ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

J'ajouterai qu'il faut un incroyable cynisme pour prétendre s'inquiéter de l'emploi des jeunes tout en massacrant l'avenir des enfants ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Partout en France, comme l'a dit M. Bataille, des classes sont fermées, des écoles menacées de fermeture. En Normandie, par exemple, en particulier en Seine-Maritime, que je connais bien, soixante-huit classes vont fermer. Ce sont, bien sûr, les quartiers en difficulté qui sont concernés. Mais ce sont également les villes petites et moyennes, les petites communes qui sont frappées, et c'est d'elles dont je voudrais parler, car la vie de certains villages dépend aussi de la présence d'une école.

Valmont, Vattetot, Gonneville, Fauville, bien sûr tous ces noms de village n'évoquent probablement rien pour vous (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) mais vous menacez leur existence en supprimant leurs classes ou leurs écoles. Les Français ne l'accepteront pas !

Partout en France, on voit les maires défendre leur commune, les enseignants défendre leur école, et les parents d'élèves occuper les classes pour défendre l'avenir de leurs enfants !

M. Yves Nicolin. Incendiaire !

Mme Frédérique Bredin. Est-ce cela le moratoire de la fermeture des classes en milieu rural que vous aviez promis ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je répondrai à Mme Bredin par deux considérations.

La première est l'énoncé d'un fait : depuis quatre ans que je suis ministre de l'éducation nationale, pas une école en France n'a été fermée...

M. Jean-Yves Le Deaut. Ce n'est pas vrai !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ... contre l'avis des élus locaux. («C'est faux !» sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Je prends l'Assemblée à témoin.

Le moratoire, madame Bredin, est une réalité. Encore le mot est-il inadapte, car un moratoire est une parenthèse ; or je ne fermerai pas cette parenthèse. Cette politique sera poursuivie. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

J'en viens à ma seconde considération.

Lorsqu'on s'intéresse à l'éducation nationale, madame Bredin, on doit se sentir quelque peu responsable de

l'education civique des jeunes Francais.

M. Charles Miossec. Tres bien !

M. Henri Emmanuelli. Quand on s'interesse a eux, oui !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Et ce n'est pas s'inscrire dans un mouvement d'education civique que d'employer comme vous l'avez fait «cyniquement» - je reprends votre adverbe - des mots excessifs. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a Mme Frederique Bredin.

Mme Frederique Bredin. Monsieur le Premier ministre, nous ne pouvons pas accepter que des chiffres inexacts soient donnes dans cette assemblee ! (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

J'ajouterai qu'il faut un incroyable cynisme pour pretendre s'inquieter de l'emploi des jeunes tout en massacrant l'avenir des enfants ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Partout en France, comme l'a dit M. Bataille, des classes sont fermees, des ecoles menacees de fermeture. En Normandie, par exemple, en particulier en Seine-Maritime, que je connais bien, soixante-huit classes vont fermer. Ce sont, bien sur, les quartiers en difficulte qui sont concernes. Mais ce sont egalement les villes petites et moyennes, les petites communes qui sont frappees, et c'est d'elles dont je voudrais parler, car la vie de certains villages depend aussi de la presence d'une ecole.

Valmont, Vattetot, Gonnevill, Fauville, bien sur tous ces noms de village n'evoquent probablement rien pour vous (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre) mais vous menacez leur existence en supprimant leurs classes ou leurs ecoles. Les Francais ne l'accepteront pas !

Partout en France, on voit les maires defendre leur commune, les enseignants defendre leur ecole, et les parents d'eleves occuper les classes pour defendre l'avenir de leurs enfants !

M. Yves Nicolin. Incendiaire !

Mme Frederique Bredin. Est-ce cela le moratoire de la fermeture des classes en milieu rural que vous aviez promis ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Je repondrai a Mme Bredin par deux considerations.

La premiere est l'enonce d'un fait: depuis quatre ans que je suis ministre de l'education nationale, pas une ecole en France n'a ete fermee...

M. Jean-Yves Le Deaut. Ce n'est pas vrai !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. ... contre l'avis des elus locaux. («C'est faux !» sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.) Je prends l'Assemblee a temoin.

Le moratoire, madame Bredin, est une realite. Encore le mot est-il inadapte, car un moratoire est une parenthese; or je ne fermerai pas cette parenthese. Cette politique sera poursuivie. (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

J'en viens a ma seconde consideration.

Lorsqu'on s'interesse a l'education nationale, madame Bredin, on doit se sentir quelque peu responsable de l'education civique des jeunes Francais.

M. Charles Miossec. Tres bien !

M. Henri Emmanuelli. Quand on s'interesse a eux, oui !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Et ce n'est pas s'inscrire

dans un mouvement d'éducation civique que d'employer comme vous l'avez fait «cyniquement» - je reprends votre adverbe - des mots excessifs. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [Mme Bredin Frédérique](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2268

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 1997, page 1423

Réponse publiée le : 27 février 1997, page 1423

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 février 1997